



1925 Rte des Agasses
13170 Saint Andiol

☎06 08 87 03 12

Siret 414 053 389
Déclaration d'activité n° 93131790413

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. PREAMBULE

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les prestations de formation proposées par VALJAC EVOLUTION, dont le siège social est situé à 1925 Rte des Agasses à Saint Andiol, 13170, immatriculé sous le numéro 414 053 389, et enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 93131790413 **auprès** de la préfecture des Bouches du Rhône.

2. OBJET

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Organisme de Formation s'engage à dispenser des actions de formation auprès des bénéficiaires.

3. APPLICATION

Toute commande implique, pour devenir ferme et définitive, l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV, qu'il déclare avoir lues, comprises et acceptées. Aucune condition particulière ou générale d'achat ne peut, sauf accord express et écrit des deux parties, prévaloir sur les présentes CGV.

4. INSCRIPTION ET CONVENTION DE FORMATION

Toute inscription à une formation est soumise à la signature d'une convention de formation entre l'Organisme de Formation et le Client. L'inscription devient définitive après validation de la convention et réception du règlement selon les modalités prévues.

5. TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT

Cas 1 : Règlement effectué par le participant : le participant versera des arrhes correspondant à 30 % du coût total de la formation à la réservation et le solde du coût total de la formation le 1er jour de la formation.

Cas 2 : Règlement effectué directement par un Organisme Financier de la Formation : dans le cas d'une prise en charge par un Organisme financeur de la formation (VIVEA, OPCO, Pôle Emploi, ...), l'organisme de formation adressera une facture à ce dernier.

Sauf pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge de leur formation par leur entreprise ou par un organisme financeur de la formation, vous devez vous acquitter des arrhes en nous joignant un chèque lors de votre inscription.

A réception de vos arrhes, nous vous adresserons un mail pour vous confirmer votre inscription à la formation. Par la suite, un second mail vous sera adressé dans les temps impartis pour vous convoquer officiellement à la formation. Conformément au code du travail, une convention de formation sera signée entre les deux parties.

Que vous soyez salarié, non salarié d'entreprise (dirigeant), auto-entrepreneur ou personne à la recherche d'un emploi, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle des frais de formation, nous consulter à ce sujet si vous n'êtes pas au fait de cette information.

Pour le(s) candidat(e)s pouvant bénéficier d'une prise en charge totale de leur formation, vous devez vous inscrire dans les meilleurs délais, soit 3 semaines avant le début de la formation. A votre demande, nous vous ferons parvenir par mail un devis et tout document réclamé par votre organisme de prise en charge.

A la fin de la formation, une facture et une attestation de participation à la formation vous seront adressées.

Les prix des formations sont indiqués en euros, hors taxes et toutes taxes comprises. Les modalités de paiement sont précisées dans la convention de formation et la fiche programme de formation. En cas de financement par un organisme tiers (OPCO, CPF, etc.), il appartient au Client de s'assurer de la bonne prise en charge du financement avant le début de la formation.



1925 Rte des Agasses
13170 Saint Andiol

☎06 08 87 03 12

Siret 414 053 389
Déclaration d'activité n° 93131790413

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

6. CONDITIONS DE REALISATION ET D'ANNULATION

En cas de désistement pour participer à la formation, le participant a un délai de 15 jours avant le 1er jour de la formation pour se rétracter. Il en informe l'Organisme de Formation par écrit. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée de l'entreprise, du participant ou de la part d'un organisme financeur de la formation. Vos arrhes vous seront restituées. Au-delà de ce délai, les arrhes seront dues.

En cas de réalisation partielle d'un participant par suite de cas de force majeure dûment reconnue, seules les heures de formation réellement effectuées seront dues au prorata de leur valeur prévue à la convention de formation.

Dans le cas d'une réalisation partielle ou abandon de la formation pour absences non reconnues comme cas de force majeure, l'entreprise et/ou le participant s'acquittera de la totalité du coût total de la formation. Cette somme ne pouvant faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par un organisme financeur de la formation. Celle-ci est spécifiée sur la facture et ne sera pas être confondue avec les sommes dues au titre de la formation. Seul le prix de la prestation réalisée partiellement est facturé au titre de la formation professionnelle.

Nous nous réservons le droit d'annuler ou de reporter cette formation jusqu'à 9 jours ouvrables avant le début de la formation.

7. PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'ensemble des supports pédagogiques fournis pendant les formations reste la propriété exclusive de l'Organisme de Formation. Toute reproduction ou diffusion sans autorisation est interdite.

8. RESPONSABILITE ET ASSURANCE

L'Organisme de Formation s'engage à dispenser des formations conformes aux exigences réglementaires. Sa responsabilité ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée. Il appartient au Client de souscrire une assurance responsabilité civile pour couvrir tout dommage éventuel.

9. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies sont utilisées exclusivement dans le cadre de la gestion des formations et du suivi administratif. Conformément à la réglementation en vigueur (RGPD), chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

10. LITIGES ET DROIT APPLICABLE

En cas de différend relatif à une formation, le client s'engage en premier lieu à adresser une réclamation par courrier postal à VALJAC EVOLUTION au 1925 Rte des Agasses à Saint Andiol, 13170 ou par mail à valjacavenir@gmail.com.

Les Parties feront leurs meilleurs efforts pour parvenir à un accord amiable.

Cette phase de tentative de résolution amiable constitue un préalable à toute action contentieuse.

A défaut de règlement amiable, le litige sera porté devant les juridictions compétentes et, si la loi le permet, devant le Tribunal de Commerce de Marseille, 2 Rue Emille Pollak, 13006 Marseille.

Toute demande d'information ou réclamation relative aux présentes CGV doit être adressée par email à valjacavenir@gmail.com.